

REFERENTIEL DE FORMATION

Module 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne

Compétence : Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie

Cursus complet de formation

Cours théoriques : 4 semaines

Stage : 4 semaines

Objectifs de formation :

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier en collaboration avec lui, et sous sa responsabilité être capable de :

Identifier les besoins essentiels de la personne et prendre en compte sa culture, ses habitudes de vie, ses choix et ceux de sa famille ;

Repérer l'autonomie et les capacités de la personne.

Apporter son aide pour la toilette, l'habillage, la prise de repas, l'élimination le déplacement en l'adaptant aux besoins et aux capacités de la personne et en respectant sa pudeur et les règles d'hygiène.

Stimuler la personne, lui proposer des activités contribuant à maintenir son autonomie et à créer du lien social.

Savoirs associés : Théoriques et procéduraux

La personne : Les cycles de la vie. le développement psychosocial de l'homme, enfance, adolescence, âge adulte et vieillesse. Les besoins fondamentaux et les actes essentiels de la vie quotidienne. La famille, le groupe social, les groupes d'appartenance, le lien social. Les religions, les croyances et les valeurs.

L'autonomie : Les formes de l'autonomie : physique, psychique, sociale et juridique. Autonomie et droit des patients, Dépendance, déficience et handicap.

La santé : Définitions (OMS....) Santé publique : politique de santé et actualités sur les plans de santé publique.

La prévention : prévention des risques liés à une alcoolisation foeto-maternelle. Les risques biologiques(NRBC) : conduites à tenir et gestes à éviter. Les risques sanitaires. Le système de santé français.

Le soin : Les conceptions du soin : prendre soin, faire des soins, avoir soin. L'accompagnement. Le rôle de soignant.

L'analyse de la situation d'une personne : Définition, les étapes méthodologiques. **Les règles d'hygiène de sécurité et de confort dans les activités de la vie quotidienne.**

Pratiques

Le lavage simple des mains.

Aide à l'hygiène corporelle : La toilette. La toilette génitale non stérile .L'hygiène dentaire. Lavage des cheveux et coiffage, rasage. Entretien des ongles.

Aide à l'habillage et au déshabillage.

Aide à la mobilisation et à l'installation de la personne : Organisation de l'espace et de l'environnement pour faciliter l'autonomie. Mise à disposition de matériel adapté (cannes, déambulateur, fauteuil roulant...). Installation au lit, au fauteuil, à la toilette

Aide à l'hygiène et l'équilibre alimentaire : Préparation et conservation des repas, prise du repas : conseils à la personne sur le choix des aliments appropriés à ses goûts et à sa culture, prévention des fausses routes et lutte contre la déshydratation

Aide au sommeil : Installation de la personne pour le repos et le sommeil en assurant sa sécurité et son confort. Les conditions favorables à son endormissement, atmosphère calme, lutte contre les nuisances aération de la chambre.

Aide à l'élimination : Installation de la personne pour pouvoir permettre son élimination urinaire et fécale. Pose de protections anatomiques

Mise en place d'activités de stimulation, de maintien du lien social : Aides aux repères dans le temps et dans l'espace.

Stimulation au travers des activités physiques et ou relationnelles.

Niveau d'acquisition et limites d'exigences

Les connaissances acquises et évaluées sont reliées aux activités de la vie quotidienne d'une personne.

L'apprentissage à l'analyse de situations permet d'identifier et de hiérarchiser les besoins, les ressources et les difficultés de la personne, et de proposer des activités adaptées.

<i>Evaluation</i>			
<i>Critères de résultat :</i>		<i>Critères de compréhension</i>	
<p>Les activités d'accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne prennent en compte ses capacités d'autonomie</p> <p>Des activités sont proposées à la personne aidée en lien avec le maintien ou le développement de ses possibilités physiques, psychiques et sociales</p> <p>Les règles d'hygiène ainsi que les principes d'intimité et de pudeur sont respectés</p>		<p>Le candidat explique comment il recueille les besoins</p> <p>Le candidat explique comment il identifie les capacités d'autonomie de la personne.</p> <p>Le candidat identifie et explique le lien entre les besoins de la personne et son âge, ses habitudes de vie et son environnement.</p> <p>Le candidat justifie par des arguments les choix d'intervention (aide pour les actes de la vie quotidienne et activités contribuant à maintenir du lien social.</p>	
<i>Epreuves</i>	<i>Modalités complémentaires</i>	<i>Notation</i>	<i>Conditions de validation du module</i>
<p>Une épreuve écrite en deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une série de Questions (QROC et/ou (QCM) • Un cas clinique <p style="text-align: center;">ET</p> <p>Une épreuve de MSP avec prise en charge d'une personne</p>	<p>Durée : 2 heures</p> <p>Epreuve anonyme</p>	<p>Sur 20 points :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Questions sur 8 points • Cas cliniques sur 12 points <p>Sur 20 points :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation DDS sur 8 points • Réalisation du ou des soins sur 12 points 	<p>Obtenir une note égale ou supérieure à 20 sur 40 à l'ensemble des deux épreuves sans note inférieure à 8 sur 20 à l'une d'entre elles</p>